Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH

13 rue Pierre et Marie Curie

75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 ■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 260 592 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 mai 2025

Emile COHEN
Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2024

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 14/02/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	9 521	7 410	2 111	0,41	1 528	0,42
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80		80	0,02	80	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40		40	0,01	40	0,01
TOTAL (I)	***9 641***	***7 410***	***2 231***	0,43	***1 648***	0,45
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	9 364		9 364	1,81	4 882	1,33
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	61		61	0,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux					34	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	100 942		100 942	19,55	71 800	19,55
Valeurs mobilières de placement	195 115		195 115	37,79	15	0,00
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	128 610		128 610	24,91	239 594	65,23
Charges constatées d'avance	79 984		79 984	15,49	49 324	13,43
TOTAL (II)	**514 076**		**514 076**	99,57	**365 650**	99,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***523 717***	***7 410***	***516 307***	100,00	***367 298***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 14/02/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	1 500	0,29	1 500	0,41
Report à nouveau	157 493	30,50	149 228	40,63
Résultat de l'exercice	-9 103	-1,75	8 265	2,25
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***149 890***	29,03	***158 993***	43,29
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	50 952	9,87	50 952	13,87
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	***50 952***	9,87	***50 952***	13,87
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 447	1,25	5 907	1,61
Autres	16 863	3,27	17 163	4,67
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	292 154	56,59	134 282	36,56
TOTAL(IV)	***315 464***	61,10	***157 352***	42,84
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**516 307**	100,00	***367 298***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 14/02/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			374 578	79,40	339 583	77,73	34 995	10,31
Cotisations			96 966	20,55	94 446	21,62	2 520	2,67
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					1 675	0,38	-1 675	-100,00
Autres produits			5	0,00	159	0,04	-154	-96,85
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			197	0,04	991	0,23	-794	-80,11
Sous-total des autres produits d'exploitation			***471 747***	100,00	***436 854***	100,00	***34 893***	7,99
Total des produits d'exploitation (I)			***471 747***	100,00	***436 854***	100,00	***34 893***	7,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			3 573	0,76	2 410	0,55	1 163	48,26
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***3 573***	0,76	***2 410***	0,55	***1 163***	48,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			61	0,01	39	0,01	22	56,41
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***61***	0,01	***39***	0,01	***22***	56,41
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***475 381***	100,77	***439 303***	100,56	***36 078***	8,21
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			***-9 103***	-1,92			***-9 103***	N/S
TOTAL GENERAL			***484 484***	102,70	***439 303***	100,56	***45 181***	10,28
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			55 312	11,72	63 343	14,50	-8 031	-12,67
Services extérieurs			75 394	15,98	66 641	15,25	8 753	13,13
Autres services extérieurs			255 014	54,06	229 096	52,44	25 918	11,31
Impôts, taxes et versements assimilés			1 511	0,32	276	0,06	1 235	447,46
Salaires et traitements			68 833	14,59	47 426	10,86	21 407	45,14
Charges sociales			23 423	4,97	12 839	2,94	10 584	82,44
Autres charges de personnel			925	0,20	962	0,22	-37	-3,84
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 403	0,30	1 239	0,28	164	13,24
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			8 959	2,05	-8 959	-100,00
Autres charges	2 254	0,48	230	0,05	2 024	880,00
Total des charges d'exploitation (I)	***484 069***	102,61	***431 011***	98,66	***53 058***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	41	0,01			41	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)	***41***	0,01			***41***	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	374	0,08	27	0,01	347	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***484 484***	102,70	***431 038***	98,67	***53 446***	12,40
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			***8 265***	1,89	***-8 265***	-100,00
TOTAL GENERAL	***484 484***	102,70	***439 303***	100,56	***45 181***	10,28

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 516 306,72 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 102,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 9 641 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*7 535*	*1 986*		*9 521*
Immobilisations financières	*120*			*120*
TOTAL	*7 655*	*1 986*		*9 641*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 7 410 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*6 008*	*1 239*		*7 410*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*6 008*	*1 239*		*7 410*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	*9 521*	*7 410*	*2 111*	*de 3 à 5 ans*
TOTAL	*9 521*	*7 410*	*2 111*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 190 392 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*40*		*40*
Actif circulant & charges d'avance	*190 352*	*190 352*	
TOTAL	*190 392*	*190 352*	*40*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 200 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*3 200*
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	*3 200*

3.4 - Charges constatées d'avance = 79 984 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 315 464 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*6 447*	*6 447*		
Dettes fiscales & sociales	*15 869*	*15 869*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*994*	*994*		
Produits constatés d'avance	*292 154*	*292 154*		
TOTAL	*315 464*	*315 464*		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 11 713 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*4 838*
Dettes fiscales & sociales	*6 875*
Autres dettes	
TOTAL	*11 713*

4.3 - Produits constatés d'avance = 292 154 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 374 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*-12 322*		*-12 322*
Résultat financier	*3 533*	*374*	*3 159*
Résultat exceptionnel	*61*		*61*
Participation des salariés			
TOTAL	*-8 729*	*374*	*-9 103*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Total CVN 2024 : 630 901€dont 553 445€de bénévolat et 77 456€de mise à disposition

Transversal : Total 22 449€dont 8 111€de benevolat et 14 339€de mise à disposition
RJM : Total 44 408€dont 7 200€de mise à disposition et 37 209€de bénévolat
TFJM : Total 126 611€dont 39 600€de mise à disposition et 87 011€de bénévolat
Maths C2+ : Total 2 173€dont 2 173€de bénévolat
Actions internationales : Total 59 961€dont 59 961€€de bénévolat
Alkindi : Total 19 495€dont 261€de mise à disposition et 19 234€de bénévolat
Olympiques : Total 237 697€dont 237 697€de bénévolat
Salon : Total 111 863 €dont 13 000€de mise à disposition et 98 863€de bénévolat
BNF : Total 1 174€dont 160 €de mise à disposition et 1 014€de bénévolat
Remediation : Total 5 069€dont 2 897€de mise à disposition et 2 173€de bénévolat

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

La valorisation de l'ensemble des Contributions Volontaires en Nature ¯ CVN - montre une légère décroissance avec une estimation d'un peu plus de 630 000 €contre 660 000 €en 2023.

Ï La légère décroissance du recours au Contribution Volontaire en Nature s'explique principalement par la réduction du montant de la mise à disposition de mécénat de compétences fin 2023 en raison de la fin de la convention.

Ï Le montant des CVN pour conduire les actions internationales est estimé sans prendre en compte les contributions des organisateurs et encadrants locaux. Le volume horaire important, supérieur de 15 800 heures, est difficile à valoriser dans le contexte des 4 pays concernés.

Ï Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2024 restent identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 57% du montant total estimé de CVN pour Animath. L'organisation du Salon de la Culture et Jeux Mathématiques nécessite le recours important à de nombreux bénévoles à la fois pour préparer le programme de l'évènement et son organisation.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*4 320*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*4 320*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 3 200 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*3 200*
Redev.produits a rec(418000)	*3 200*
TOTAL	*3 200*

8.2 - Charges constatées d'avance = 79 984 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	*79 984*
TOTAL	*79 984*

8.3 - Charges à payer = 11 713 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*4 838*
Fourn.fts non parven(408100)	*4 838*
Dettes fiscales et sociales :	*6 875*
Dettes provsio pr conges payes(428200)	*4 316*
Ch.soc.dette cong.a(438200)	*1 295*
Autres charges a payer(448600)	*1 264*
TOTAL	*11 713*

8.4 - Produits constatés d'avance = 292 154 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	*292 154*
TOTAL	*292 154*